

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, ELICHIRY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, LAURONCE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	André PAILLAS
	Anne-Marie ANCHEN	à	Suzanne SAGE
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOIBE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Jean BEDECARRAX
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean MENE-SAFRANE	à	Michel LAURONCE
	Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Robert BAREILLE	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Serge GUILHEM-BOUHABEN	suppléant de	Joëlle FABRE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Jacques IDOMÉNÉE, Jean CASABONNE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jean-Marie GOUINEAU, Dominique QUEHEILLE, Yves TOURAINÉ, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130924-04-FIN

BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICATIVE N°2

M. GAILLAT expose :

INVESTISSEMENT

Régularisation écriture d'imputation à la demande de M. le Trésorier (emprunts)

Dépenses

16441/020 Emprunt assorti d'une option de tirage sur ligne de trésorerie 252 190.00

1328/020 Subvention d'équipement non transférable 7 300.00

Recettes

1641/020 Emprunts en euros 252 190.00

16818/020 Autres emprunts et dettes assimilées (autres prêteurs) 7 300.00

FONCTIONNEMENT

Régularisation écriture syndicat des Gaves

Dépenses

022 Dépenses imprévues	- 8 501.89
673/831 Titres annulés	8 501.89

FPIC 2013

Dépenses

73925 Fonds de péréquation des recettes communales et interco	6 699.00
---	----------

Recettes

7311 Contributions directes TF et TH	6 699.00
--------------------------------------	----------

Petite Enfance

Dépenses

60632/641 Petit équipement	1 800.00
60632/643 Petit équipement	928.00
023 Virement à la section investissement	2 010.00

Recettes

758/641 Produits divers de gestion courante	3 800.00
758/643 Produits divers de gestion courante	928.00

Investissement recettes

021 Virement de la section de fonctionnement	2 010.00
--	----------

Petite Enfance : Projet Handicap RAM

Dépenses

64111/642 Rémunération titulaires	3 800.00
6451/642 Cotisations URSSAF	800.00
6453 Cotisations Caisses de retraite	360.00

Recettes

7478/642 Autres organismes	4 960.00
----------------------------	----------

Contrat Enfance Jeunesse

Dépenses

657341/647 Subventions de fonctionnement versées communes membres GFP	7 930.00
022 Dépenses imprévues	-7 930.00

Transport à la demande, emploi contractuel

Dépenses

617/810 Etudes et recherches	- 6 760.00
6332/810 Cotisations versées au FNAL	4 725.00
6336/810 Cotisations aux CNFPT et CDG	1 412.00
6338/810 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	174.00
64131/810 Rémunérations	302.00
6451/810 Cotisations à l'URSSAF	24.00
6453/810 Cotisations aux caisses de retraite	108.00
6454/810 Cotisations aux ASSEDIC	15.00

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **VOTE** les virements de crédits correspondants

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 24 septembre 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT